

L'économie francilienne au deuxième trimestre 2021 : un retour à la normale plus lent qu'ailleurs

Insee Conjoncture Île-de-France • n° 36 • Octobre 2021

Malgré l'assouplissement des restrictions sanitaires à l'issue du troisième confinement, l'économie francilienne se redresse lentement au deuxième trimestre 2021 : l'emploi poursuit sa reprise (+ 0,9 %) entamée dès le premier trimestre (+ 0,4 %). Parallèlement à cette embellie, le nombre de demandeurs d'emploi continue de diminuer (- 1,5 %). Malgré un léger fléchissement par rapport au trimestre précédent, les créations d'entreprises demeurent dynamiques, à un niveau supérieur à celui d'avant-crise.

Globalement, la reprise francilienne est un peu moins dynamique qu'au niveau national : l'emploi demeure à un niveau légèrement inférieur à celui du quatrième trimestre 2019, alors qu'il a dépassé son niveau d'avant-crise dans la quasi-totalité des autres régions de France métropolitaine. L'Île-de-France demeure pénalisée par les difficultés rencontrées dans certains secteurs comme le tourisme : les non-résidents ne sont revenus que très partiellement dans la région et, malgré une lente remontée, le taux d'occupation des structures hôtelières reste inférieur à celui de province et très en deçà de celui d'avant-crise.

Reprise de l'activité économique francilienne plus difficile qu'au niveau national

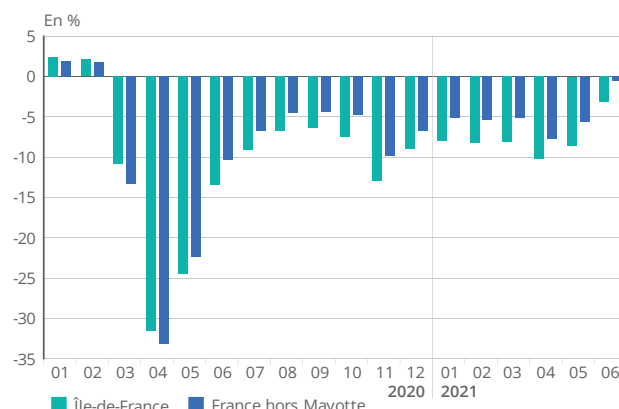
Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique peine à repartir en Île-de-France malgré l'assouplissement des mesures liées au troisième confinement. Comme tous les mois depuis mars 2020, le volume d'heures rémunérées, utilisé comme indicateur pour analyser l'impact du choc économique, est en recul par rapport à la période d'avant-crise sanitaire. Depuis mai 2020, la baisse est d'ailleurs systématiquement plus forte qu'au niveau national (- 10,2 % en avril 2021 par rapport à avril 2019 en Île-de-France contre - 7,8 % en France hors Mayotte) ► **figure 1**. Cette situation s'explique par le poids plus marqué de l'hébergement et de restauration et des commerces dits « non essentiels » dans l'économie régionale, secteurs ayant fortement pâti des restrictions sanitaires et ayant recouru plus fréquemment au chômage partiel. L'allègement de la plupart des restrictions sur le territoire national à partir du 9 juin 2021 et la réouverture des frontières européennes se traduisent toutefois par une reprise de l'activité en juin. La baisse est de 3,2 % par rapport à juin 2019 (contre - 0,5 % au niveau national).

Les créations d'emplois du deuxième trimestre compensent en grande partie mais pas totalement les emplois détruits en 2020

Le nombre de salariés franciliens repasse la barre des 5,9 millions ce trimestre, avec un gain de 50 800 emplois par rapport au

premier trimestre 2021 (+ 0,9 %, contre + 1,1 % sur l'ensemble de la France hors Mayotte) ► **figure 2**. Depuis un an, la hausse de l'emploi salarié en Île-de-France (+ 2,3 %) est moins forte que celle du reste du pays (+ 3,4 %). L'Île-de-France reste à - 0,7 % de son niveau d'emploi d'avant-crise. Avec la Bourgogne-Franche-Comté, elle est la seule région qui n'a pas retrouvé son niveau d'emploi du quatrième trimestre 2019.

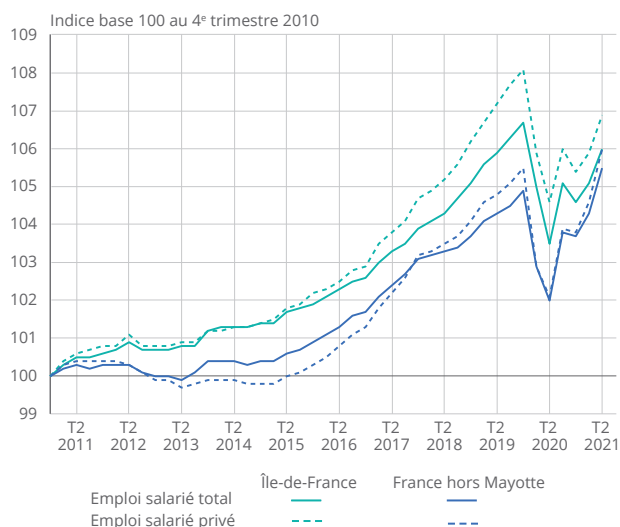
► 1. Comparaison du nombre d'heures rémunérées par rapport au même mois en 2019



Note : volume des heures rémunérées, en Île-de-France, comparé au même mois en 2019.

Source : Insee, déclaration sociale nominative (DSN).

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi dans le secteur tertiaire marchand hors intérim progresse nettement, + 40 800 salariés, soit + 1,2 % par rapport au premier trimestre 2021. Cette hausse compense en grande partie les pertes du premier trimestre 2020 (- 43 100). L'intérim augmente (+ 1,5 %), mais plus modérément que sur l'ensemble de la France (+ 2,4 %)

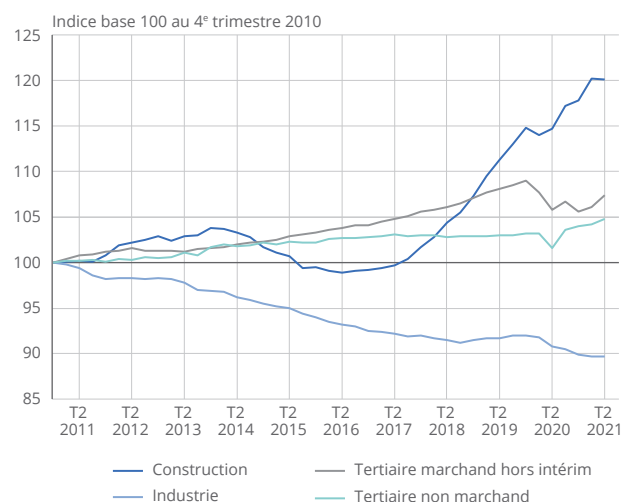
► **figure 3.** L'emploi dans la construction marque une pause après quatre trimestres de progression significative.

Au sein du secteur tertiaire marchand hors intérim, la situation est contrastée. Seules les activités immobilières sont en repli ce trimestre en Île-de-France (- 0,4 %).

Le secteur de l'hébergement et restauration progresse fortement ce trimestre (+ 5,4 %) grâce à l'assouplissement des restrictions sanitaires. Cela représente un gain de 15 500 emplois, soit presque un tiers de la hausse du secteur ce trimestre. Le niveau d'emploi reste toutefois à mi-chemin par rapport à l'avant-crise. L'évolution en France est encore plus favorable (+ 11,7 %). Dans le secteur « information et communication », la progression reste soutenue (+ 1,9 %), comparable à l'ensemble de la France. C'est le seul secteur du tertiaire marchand hors intérim qui dépasse son niveau d'avant-crise, alors que les autres sont encore bien au-dessous. L'emploi dans les « autres activités de services », qui comprennent en particulier les activités récréatives, culturelles et de loisirs mises largement à l'arrêt pendant les confinements, progresse également (+ 1,6 %). Le commerce, très sensible aux restrictions liées aux mesures sanitaires, est également en hausse, mais à un degré moindre (+ 0,8 %). Dans ces deux derniers secteurs, les progressions sont toutefois plus modérées que sur l'ensemble de la France (respectivement + 2,2 % et + 1,4 %).

Au sein de la région, la hausse de l'emploi est plus soutenue à Paris (+ 1,5 %) et, dans une moindre mesure, dans les Yvelines (+ 1,0 %). Dans ces deux départements, le rebond est porté notamment par le secteur de l'hébergement et restauration. Les « autres activités de services » sont également en hausse à Paris. La progression est moindre dans l'Essonne, le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis (entre + 0,7 % et + 0,8 %). Dans ces départements, l'intérim progresse davantage qu'ailleurs. Enfin, la dynamique générale de l'emploi est plus faible en Seine-et-Marne, dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine (de + 0,3 % à + 0,5 %), où la reprise a été freinée par la faible progression des « autres activités de services ». La Seine-et-Marne, en particulier,

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► Avertissement sur le marché du travail

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

continue de perdre des emplois dans ce domaine, en raison de la réouverture tardive (17 juin) du parc d'attractions Disneyland.

Le taux de chômage quasi stable

Le taux de chômage est quasi stable ce trimestre en Île-de-France (- 0,1 point), et s'établit à 7,6 % de la population active ► **figure 4.** La tendance nationale est similaire, à 8,0 % en France hors Mayotte, soit - 0,1 point. Paris se démarque par une baisse un peu plus prononcée (- 0,2 point).

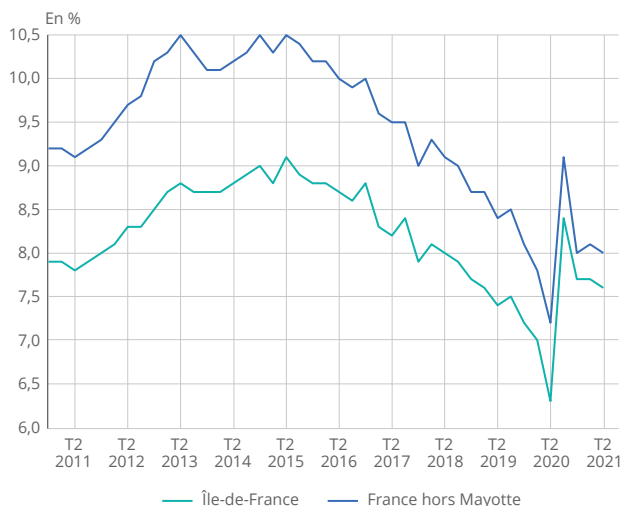
La demande d'emploi continue de reculer

Au deuxième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens inscrits à Pôle emploi et n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) diminue de 1,5 % par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit en moyenne à 739 200. Cette baisse trimestrielle, analogue à celle enregistrée en France métropolitaine, est plus prononcée qu'au premier trimestre (- 0,6 %) et confirme le léger rebond de l'activité économique.

À la différence du trimestre précédent, la baisse pour les hommes (- 1,7 %) est plus prononcée que pour les femmes (- 1,3 %). En revanche, la demande d'emploi des personnes âgées de 50 ans ou plus reste en hausse : + 0,4 %, contre - 2,7 % pour celle des moins de 25 ans et - 2,2 % pour celle des personnes de 25 à 49 ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) progresse plus nettement qu'en France métropolitaine (+ 2,8 % contre + 1,0 %), traduisant, pour partie, des transferts

► 4. Taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

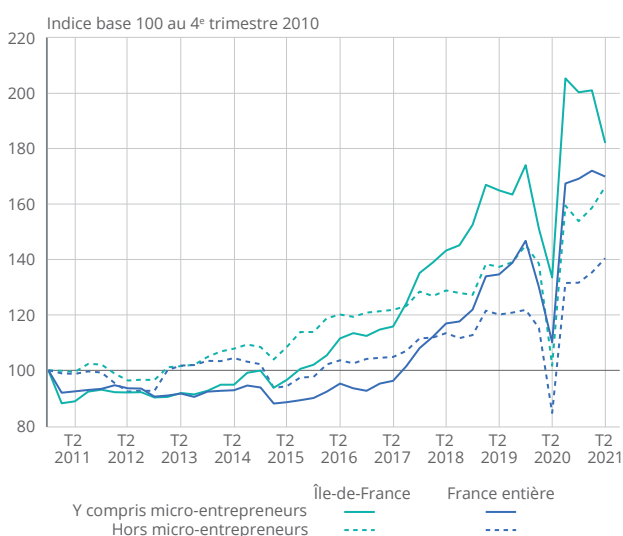
Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

de la catégorie A vers les catégories B et C. Au total toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C diminue légèrement (- 0,3 %). La moitié de ces demandeurs sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

Les créations d'entreprises reculent, mais se maintiennent à un niveau élevé

Au deuxième trimestre 2021, 66 800 entreprises ont été créées en Île-de-France ► **figure 5**. Par rapport au trimestre précédent, le nombre de créations dans la région diminue de 9,4 %, un repli plus marqué que sur l'ensemble de la France (- 1,3 %). Cela s'explique par la baisse des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur, beaucoup plus nette en Île-de-France (- 17,0 %) qu'au niveau national (- 3,9 %). Le nombre de créations régionales d'entreprises classiques progresse en revanche de 4,7 %. Globalement, le niveau de créations franciliennes reste toutefois supérieur à celui observé avant le début de la crise sanitaire (+ 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 2019).

► 5. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Les créations régressent dans presque tous les secteurs par rapport au premier trimestre 2021. La diminution est particulièrement sensible dans le commerce, les transports, l'hébergement et restauration (- 26,2 %), mais moins marquée dans la construction (- 12,3 %) et l'industrie (- 2,9 %). Dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, le niveau des créations demeure toutefois élevé par rapport à l'avant-crise, à + 14,4 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

Entre juin 2020 et juin 2021, le nombre cumulé de défaillances d'entreprises diminue de 19,7 % en Île-de-France par rapport à l'année précédente, une baisse moins marquée que les trimestres précédents et moins forte qu'au niveau national (- 27,9 %). Elle ne reflète pas tout à fait la réalité économique, puisqu'un certain nombre d'entreprises en difficulté se maintiennent grâce aux dispositifs de soutien accordés par l'État dans le cadre de la crise sanitaire.

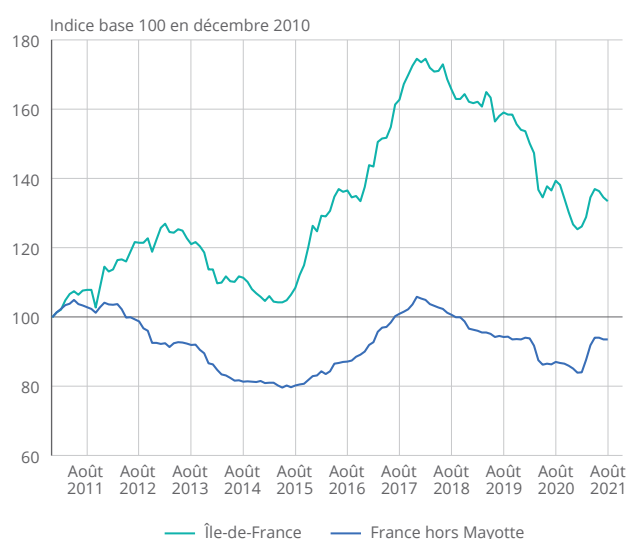
Reprise de la construction neuve

Avec 69 200 logements autorisés à la construction entre juillet 2020 et juin 2021, le marché de la construction repart vigoureusement en Île-de-France, à + 9,8 % par rapport au trimestre précédent. Cette progression est un peu moins élevée que sur l'ensemble de la France hors Mayotte (+ 12,2 %). Le nombre de logements mis en chantier sur la même période (67 100) progresse également (+ 5,9 % sur un trimestre), à un rythme également moins soutenu qu'au niveau national (+ 7,3 %) ► **figure 6**.

Concernant les locaux d'activité, le cumul des autorisations sur les douze derniers mois en Île-de-France amorce une légère reprise au deuxième trimestre 2021 (+ 0,8 %), nettement moins marquée que sur l'ensemble de la France (+ 7,5 %). À l'inverse, concernant les locaux mis en chantier, l'augmentation observée ce trimestre est plus forte en Île-de-France (+ 16,8 %) qu'au niveau national (+ 6,1 %).

Avec plus de 9 100 logements commercialisés durant le deuxième trimestre 2021, les ventes de logements neufs en Île-de-France enregistrent un rebond inédit, de + 83 % sur un an. Bien que moins marqué, le rebond est également visible sur l'ensemble de la France métropolitaine (+ 46 %). Ces chiffres d'évolution doivent toutefois être relativisés, cette forte augmentation étant due en grande partie à un effet de rattrapage par rapport au point bas du

► 6. Évolution du nombre de logements commencés



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDeS, Sit@del2.

deuxième trimestre 2020 qui correspondait au début de la crise sanitaire. Ainsi, le niveau francilien reste à 6,6 % au-dessous de son niveau d'avant-crise, au deuxième trimestre 2019.

Après une stagnation, les prix de vente des appartements franciliens dans le neuf progressent nettement au deuxième trimestre 2021 par rapport au deuxième trimestre 2020 (+ 3,1 %). Les prix croissent également sur un an en France métropolitaine, mais de manière plus modérée (+ 1,8 %). Dans l'ancien, les prix des appartements sur un an augmentent plus modérément en Île-de-France (+ 2,1 %) qu'en France hors Mayotte (+ 4,6 %). La tendance est la même pour les maisons, avec une hausse des prix plus dynamique sur la France hors Mayotte (+ 6,9 %) qu'en Île-de-France (+ 5,1 %).

Légère reprise de la fréquentation hôtelière à la suite du déconfinement

Au deuxième trimestre 2021, les hôtels d'Île-de-France ont enregistré 4,4 millions de nuitées, soit trois fois plus qu'au deuxième trimestre 2020. Le nombre de nuitées hôtelières demeure toutefois à un niveau très inférieur à celui observé avant le début de la crise sanitaire (17,7 millions en moyenne trimestrielle en 2019).

Suite à l'allègement des restrictions de déplacements début mai, le nombre de nuitées s'est accru de 74,3 % entre avril et mai 2021 (+ 104,5 % en France métropolitaine). Entre mai et juin, la hausse en Île-de-France s'élève à 55,8 %, contre 54,7 % au niveau national. L'assouplissement des conditions d'accueil dans les lieux culturels et de loisirs, et la tenue d'événements sportifs (comme le tournoi international de tennis de Roland-Garros, de nouveau organisé au printemps cette année avec une jauge moins réduite que l'année précédente) peuvent expliquer cette augmentation.

Ce sont surtout les hôtels 3, 4 ou 5 étoiles qui ont profité de ce rebond. Ils enregistrent une croissance des nuitées de 67,0 % entre mai et juin contre 34,8 % pour celle des hôtels 1 et 2 étoiles ou non classés.

Cependant, le taux d'occupation dans les hôtels franciliens est toujours plus bas d'environ 6 points que la moyenne nationale. Il se situe à 27,5 % en mai et remonte à 39,3 % en juin, atteignant son meilleur résultat depuis le début de la crise sanitaire. Ce taux demeure toutefois encore très loin du taux moyen enregistré à cette période de l'année avant la crise sanitaire, qui était de l'ordre de 85 % en moyenne entre 2017 et 2019 ► **figure 7**.

La clientèle hôtelière reste essentiellement résidente, à plus de 80 % en juin. Les hôtels continuent donc à pâtir de l'absence de la clientèle non résidente, dont les nuitées représentaient avant la crise la moitié des nuitées totales franciliennes. Toutefois, du fait de la réouverture partielle des frontières début juin, la part des non-résidents est passée de 12,9 % en mai à 19,7 % en juin. ●

Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Cécile le Fillâtre, Jean-Philippe Martin (Insee), Benoît Trinquier (Drieets Île-de-France)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-
Yvelines Cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :
Marie-Odile Liagre
et Brigitte Rigot

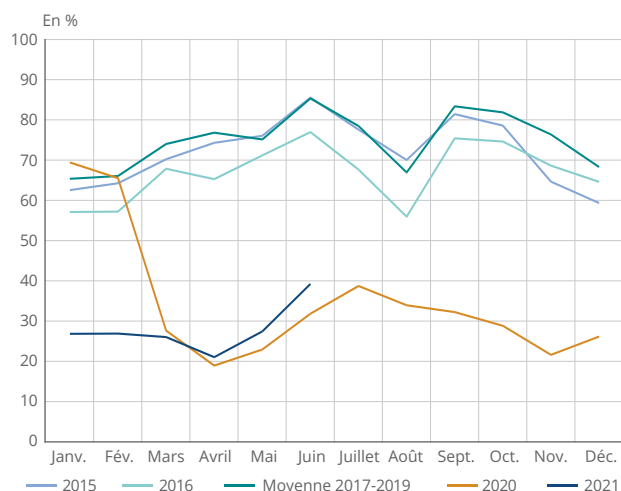
Maquette :
Frédéric Luczak
et Nicolas Renaud

ISSN 2416-8637
© Insee 2021

www.insee.fr
@InseeRegions



► 7. Évolution du taux d'occupation des hôtels franciliens



Note : les données du dernier mois affiché sont provisoires.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

► Contexte national - En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+ 1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

► Contexte international - Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufferait d'ici la fin de l'année.

► Pour en savoir plus

- **Pouget J., Simon O.**, « Après l'épreuve, une reprise rapide mais déjà sous tensions », Insee, *Note de conjoncture*, octobre 2021.
- **Chevrot J., Druelle S., Martin J.-Ph., Trinquier B.**, « Un premier trimestre 2021 en demi-teinte pour l'économie francilienne », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 35, juillet 2021.